

Document d'informations spécifiques EMPRUNT BPCE ASV JUIN 2028

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Support en unités de compte EMPRUNT BPCE ASV JUIN 2028

CNP Assurances

Site internet : www.cnp.fr

Appelez le 01 41 98 55 52 pour de plus amples informations

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est chargée du contrôle de CNP Assurances en ce qui concerne ce

document d'informations spécifiques.

Date de production du document d'informations spécifiques : 01/06/2023

CNP Assurances fait partie du groupe La Banque Postale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

L'obligation Senior préférée, sous l'appellation « EMPRUNT BPCE ASV JUIN 2028 » et porteuse du code ISIN « FR001400HRU6 » est un titre de créance émis par BPCE, société anonyme à directoire et conseil de surveillance de droit français ayant son siège social situé au 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, France. Son Identifiant d'Entité Juridique est 9695005MSX10YEMGDF46.

Durée

L'investissement sur ce produit d'investissement comporte une date d'échéance au 30 Juin 2028

Objectifs

Dans une optique d'investissement à moyen terme (5 ans minimum conseillés), ce produit d'investissement a pour objectif la capitalisation des intérêts au taux de 4.00% du 30 juin 2023 au 30 juin 2028. Les obligations sont libellées en euro (« € ») et ont une valeur nominale unitaire de 100 euros. Date d'émission : Les obligations seront émises le 30 juin 2023.

Les intérêts seront capitalisés et versés le 30 juin 2028 (« Date d'Echéance »). Il existe un risque de perte en capital particulièrement en cas de sortie avant la Date d'Echéance.

Investisseurs de détail visés

L'investisseur de détail visé est une personne physique sans expérience particulière sur les marchés financiers, dont l'horizon de placement est au moins de 5 ans et qui cherche la valorisation du capital investi mais est prête à supporter des fluctuations moyennes et une perte en capital.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée de 5 ans à partir de la date d'émission, soit jusqu'au 30/06/2028.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part à satisfaire une demande de rachat. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit comporte les risques suivants :

Risque lié au taux d'intérêt des obligations : Les Obligations, qui sont des obligations à « zéro coupon », sont construites dans la perspective d'un investissement jusqu'à la Date d'Echéance. Les intérêts sont versés au moment du remboursement et non annuellement. Il existe un risque de perte en capital en cas de sortie avant l'échéance.

Risque de remboursement anticipé : en cas de remboursement anticipé de l'obligation par l'émetteur, la valeur de remboursement pourrait être inférieure à la valeur de marché des obligations.

<u>Autres risques liés aux obligations</u>: risque de baisse de notation de l'émetteur, risque de liquidité sur le marché secondaire des obligations, risque lié à la valeur de marché des obligations.

<u>Autres risques liés à l'émetteur :</u> risques stratégiques, d'activité et d'écosystème, risques de crédit et de contrepartie, risques financiers, risques assurance, risques non financiers et risques liés à la règlementation.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement ou devoir vendre cette obligation à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous recevrez en retour.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performances

Le tableau ci-dessous montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, à compter de la date d'émission (soit jusqu'au 30/06/2028) en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 100,10 €	10 564,83 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	-9,00%	1,85%	4,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 400,70 €	10 793,42 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	-5,99%	2,58%	4,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 411,41 €	11 385,60 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	4,11%	4,42%	4,00%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 623,60 €	11 487,18 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	6,24%	4,73%	4,00%

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si CNP Assurances n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance de CNP Assurances le souscripteur pourrait subir une perte financière. Il existe un fonds de garantie des assurés contre la défaillance des sociétés d'assurances de personnes (FGAP). Le montant d'indemnisation garanti est limité à 70 000 euros par assuré, adhérent ou bénéficiaire du contrat, quel que soit le nombre de contrats souscrits auprès d'une même société d'assurances. Pour plus d'informations sur le FGAP : www.fgap.fr.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le support d'investissement et du rendement du support d'investissement. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- Que 10 000 euros par an sont investis.

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit d'investissement lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement : 10000€ Scénarios :	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	0.00€	0.00€	0.00€
Incidence des coûts annuels (*)	0,00%	0,00%	0,00%

^(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur	le rendement par an		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans	
Coûts d'entrée	Pourcentage des montants que vous versez	0,0 %	
Coûts de sortie	Il n' y a pas de coût de sortie pour ce produit	0,0 %	
Coûts récurrents prélevés chaqu	e année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	0,0 %	
Coûts de transaction	Pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons	0,0 %	
Coûts accessoires prélevés sous	certains conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission n'existe pour ce produit.	0,0 %	

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans, jusqu'au 30/06/2028.

Il est recommandé de conserver l'EMPRUNT BPCE ASV JUIN 2028 jusqu'à son échéance le 30/06/2028.

Le contrat d'assurance au sein duquel le support a été souscrit comporte une faculté de rachat. Les sommes sont versées par CNP Assurances dans un délai de 30 jours selon les modalités contractuelles. Le rachat du capital investi sur ce support avant son échéance entraîne une perte du taux d'intérêt garanti.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation relative à son contrat, le souscripteur doit contacter son conseiller.

La réclamation peut émaner de l'adhérent mais également de l'assuré le cas échéant, des bénéficiaires, y compris leurs mandataires et leurs ayants droit.

En cas de désaccord sur la réponse donnée, ces personnes pourront s'adresser à CNP Assurances à l'adresse postale suivante : CNP Assurances-4, promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-les-Moulineaux ou sur le site www.cnp.fr. En cas de désaccord avec une décision prise par CNP Assurances, ou en l'absence de réponse au bout de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation écrite, ces personnes pourront s'adresser au Médiateur : par voie postale à « La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09 » ou directement sur le site internet « www.mediation-assurance.org ». L'avis du Médiateur ne s'impose pas aux parties en litige qui conservent le droit de saisir les tribunaux

Autres informations pertinentes

Ce produit d'investissement ne promeut pas les caractéristiques environnementales ou sociales (« ESG ») et n'a pas un objectif d'investissement durable

